



# OÙ EST LE DIALOGUE SOCIAL ?

Vendredi 13 mars s'est tenu un groupe de travail sur l'organisation du dialogue social à la DGFIP alors que le Directeur général n'a toujours pas accepté de recevoir l'intersyndicale après la grève du 29 janvier...

L'Union SNUI-SUD Trésor a dans un premier temps rappelé ses désaccords profonds sur la mise en place des SIP et DLU, a dénoncé le contenu des dernières circulaires sur ces sujets et a fait état des pétitions et des actions qui se multiplient sur le terrain et qui se concluent de plus en plus par le report des SIP.

L'Union SNUI-SUD Trésor a ensuite bataillé pour que les pratiques et les libertés syndicales en vigueur avant la fusion soient reconnues dans tous les sites de la DGFIP.

## **SIP : des réunions pour rien ?**

C'est la première réaction qu'a eu l'Union SNUI-SUD Trésor à la lecture des 4 circulaires du 6 mars sur l'organisation et le fonctionnement des SIP, la situation du personnel dans les SIP, les règles de vie au travail dans les services fusionnés, l'accueil fiscal de proximité.

En chapeau de chaque circulaire, l'administration indique que son objet est d'exposer les règles consécutives aux groupes de travail qui se sont tenus avec les représentants du personnel.

Or un point en particulier n'a pas été abordé en groupe de travail SIP et il figure pourtant en bonne place dans une des circulaires : celui du positionnement de l'inspecteur qui se trouve intégré dans l'équipe d'encadrement du SIP et à qui on confie une mission générale de management. Dans un petit site manquant de cadres A, le A SIE pourrait ainsi être « sorti » de son service pour contribuer à l'encadrement aussi bien du SIE que du SIP. A notre demande de A technicien, l'administration répond A manager multi services !

Concernant la circulaire relative aux règles de vie quotidienne, on ne trouve toujours aucune trace des notions de nécessité de service et de temps de présence minimal dont nous avions pourtant largement débattu. D'autre part, il n'est fait aucune mention des modalités d'alimentation et de l'usage du CET par les agents en maladie ou en temps partiel.

Nous reviendrons bien sûr sur ces points aux prochains groupes de travail « suivi des SIP » du 27 mars et « Conditions de Travail » du 16 avril.

## **Pratiques syndicales : il a fallu se battre pour les garder à la DGFIP !**

En guise de documents préparatoires, l'administration avait rédigé 9 fiches contenant essentiellement des propositions de maintien du statu quo entre les deux anciennes directions. En définitive, que ce soit pour l'organisation des HMI, des visites de services ou des groupes de travail communs, elle souhaitait cantonner les syndicats de l'ex DGI comme de l'ex DGCP à leur ancien champ professionnel.

Face à l'unanimité des organisations syndicales, l'administration a dû retirer ses fiches et reconnaître qu'elle ne pouvait plus empêcher des militants d'un syndicat (ou d'une union) représentatif de débattre et de communiquer avec l'ensemble des agents de la DGFIP. Le droit élémentaire de pouvoir tenir librement des Heures Mensuelles d'Information (HMI) dans tous les services de la DGFIP est donc officialisé. Encore heureux, mais que d'énergie dépensée pour faire respecter le droit et les pratiques syndicales !

**Le dialogue social à la DGFIP souffre de plusieurs maux et il n'était pas nécessaire d'en rajouter au moment où la situation sociale dans le pays ne fait que s'aggraver.**

**Le Directeur Général ayant enfin accepté de recevoir l'intersyndicale, après la grève du 19 mars, ses réponses aux revendications sont particulièrement attendues.**

**Pour l'emploi, la « Revalo », les Services publics,  
en grève et aux manifestations le 19 mars.**